



DATE DE DEBUT DE GARANTIE

Par suzon13

Bonjour,

Quelle est la date de début de garantie pour l'achat d'un quad, la date à laquelle le quad est prêt à être livré ou la date du jour de la livraison ?

Autrement dit si mon quad est prêt chez le revendeur et que je suis en déplacement pendant 1 mois, la date de début de garantie sera celle où le quad est disponible ou le jour où j'irai le chercher, et cela même si le quad est payé à la commande ?

PS: je n'ai pas vu les conditions d'utilisations de ce fait je ne les ai pas lu donc si la réponse est payante de quelque façon que se soit ne me répondez pas car je demande le renseignement pour un club de quad.

Merci.
Cordialement.

Par suzon13

Ne chercher pas j'ai trouvé et c'est bien à la livraison.

Merci à ceux qui ont cherché.

Cordialement.